

**Comité syndical de l'EPAGE
Sequana du mercredi 3 avril 2024
CHATILLON-SUR-SEINE**

- **Présents pour la Communauté de Communes Auberive Vingeannes Montsaigeonnais :** Éric TRIBOULET.
- **Présents pour la Communauté de Communes le Tonnerrois en Bourgogne :**
- **Présents pour la Communauté de Communes du Montbardois :** Francis LABREUCHE, Dominique ROBIN.
- **Présents pour la Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon :**
- **Présents pour la Communauté de Communes du Pays d'Alésia et de la Seine :**
- **Présents pour la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais :** Jean-Marc PERTUISOT, Marjorie DUCLOZ, Thierry NAUDINOT, Valérie BOUCHARD, Jean-Pierre CLERC, Christophe PINEL, Daniel SIREDEY, Fernando GONZALEZ, Gilles MARIE, Alain GAUTHIER, Michel CHAUVE, Thierry AUBRY, Jean-Michel ANTONI, Éric TILQUIN, Hélène ONGARO, Maud LACHOUETTE, Éric RAMOUSSE, Bernard BRIGAND, Florent CHODAT, Philippe LEFEBVRE, Thierry GRANDCHAMP, Jean-Pierre SCHAEFFER, Alain VERPY, Gérard CHAUVE, Pierre LECOEUR, Marc STIVALET, Florence BOUCHARD, Jean-Louis TROISGROS, Stéphane ROUSSEL, Philippe VINCENT, Christophe VERDOT, Chrislaine GUELDRY, Bénigne SCORDEL, Philippe TRINQUESSE.
- **Présents pour les 96 communes ayant délégué la compétence « animation et concertation » :** Jean-Marc PERTUISOT, Marjorie DUCLOZ, Thierry NAUDINOT, Valérie BOUCHARD, Jean-Pierre CLERC, Olivier GUILLEMAN, Daniel SIREDEY, Stéphane BRULEY, Edwige RAILLARD, Alain GAUTHIER, Michel CHAUVE, Thierry AUBRY, Philippe TRIAUX, Éric TILQUIN, Hélène ONGARO, Maud LACHOUETTE, Éric RAMOUSSE, Bernard BRIGAND, Jacky FOUCHET, Thierry GRANDCHAMP, Gérard CHAUVE, Pierre LECOEUR, Marc STIVALET, Florence BOUCHARD, Jean-Louis TROISGROS, Murielle DETOT, Emeric ROGER, Christophe VERDOT, Chrislaine GUELDRY, Gilles PETIT, Serge GAILLARD, Philippe TRINQUESSE.

Soit 69 membres présents.

Pouvoirs : Monsieur Christian DEMOINGEOT à Monsieur Thierry AUBRY

Excusés : Messieurs Christian DEMOINGEOT, Bernard SOUPAULT, Christophe FOUILLAND, Christian DRUETTE, Christian CHALIER.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres du comité syndical et leur propose de valider le compte-rendu du précédent comité syndical. Celui-ci est approuvé sans objection.

Il leur présente ensuite l'ordre du jour :

Délibérations :

- Vote du compte administratif 2023,
- Approbation du compte de gestion 2023,
- Vote du budget primitif 2024.

Questions diverses.

❖ Vote du compte administratif 2023

Le comité syndical vote le compte administratif 2023 et arrête ainsi les comptes :

INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes
Prévu	677 914,00 €	710 031,28 €
Réalisé	56 901,11 €	230 453,57 €
Restes à réaliser	32 454,00 €	0,00 €

FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes
Prévu	1 938 123,00 €	1 938 123,00 €
Réalisé	701 549,44 €	759 905,17 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

- Investissement : 173 552,46 €
- Fonctionnement : 58 355,73 €
- Résultat global : 231 908,19 €

Vote : pour à l'unanimité.

❖ Approbation du compte de gestion 2023

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

96100 - EPAGE SEQUANA

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	80 171,22		93 381,24		173 552,46
Fonctionnement	-28 787,94		87 143,67		58 355,73
TOTAL I	51 383,28		180 524,91		231 908,19
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	51 383,28		180 524,91		231 908,19

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2023,

Le comité syndical déclare que le compte de gestion dressé par le trésorier pour l'exercice 2023, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote : pour à l'unanimité.

❖ Vote du budget primitif 2024

Le comité syndical vote les propositions nouvelles du budget primitif 2024 :

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Budget 2024
002	Déficit de fonctionnement reporté	0,00 €
011	Charges à caractère général <i>(charges de fonctionnement de la structure + travaux et études)</i>	1 846 923,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés <i>(salaires et charges du personnel)</i>	341 050,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections <i>(amortissements)</i>	26 678,73 €
65	Autres charges de gestion courante <i>(indemnités des élus)</i>	24 005,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		2 238 656,73 €

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Budget 2024
002	Excédent de fonctionnement reporté <i>(recettes supérieures aux dépenses en 2023)</i>	58 355,73 €
013	Atténuations de charges <i>(remboursement sécu etc...)</i>	0,00 €
74	Dotations et participations <i>(subventions + cotisations annuelles des adhérents)</i>	2 180 271,00 €
75	Autres produits de gestion courante <i>(location terrain Aisey-sur-Seine)</i>	30,00 €
Total des recettes de fonctionnement		2 238 656,73 €

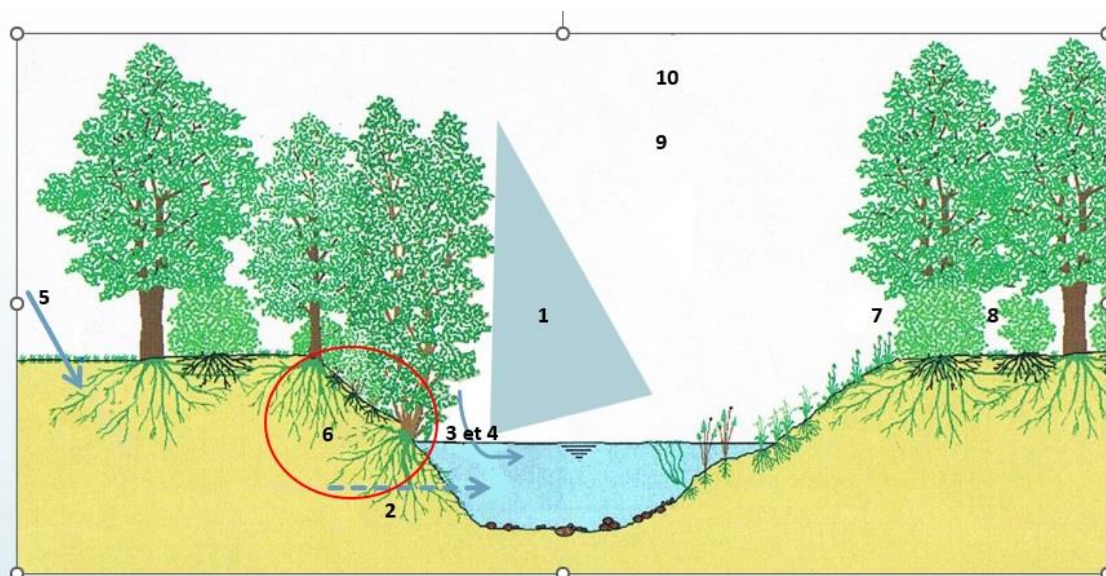
Dépenses d'investissement				
Chapitre	Libellé	RAR 2023	Propositions nouvelles	Budget 2024
21	Immobilisations corporelles	32 454,00 €	515 928,00 €	548 382,00 €
Total des dépenses d'investissement		32 454,00 €	515 928,00 €	548 382,00 €

Recettes d'investissement				
Chapitre	Libellé	RAR 2023	Propositions nouvelles	Budget 2024
001	Excédent d'investissement reporté	0,00 €	173 552,46 €	173 552,46 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	26 678,73 €	26 678,73 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	10 417,00 €	10 417,00 €
13	Subventions d'investissement reçues	0,00 €	512 436,00 €	512 436,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes d'investissement		0,00 €	723 084,19 €	723 084,19 €

Vote : pour à l'unanimité.

❖ Questions diverses

Suite à certaines interventions menées sur la ripisylve sur le territoire de l'EPAGE, un rappel est fait aux délégués sur les principaux rôles de la végétation en bordure de cours d'eau et l'importance d'un bon entretien de cette végétation :



1 – Effet d'ombrage

2 – filtration des éléments dissouts

3 – Ralentit le courant

4 – Attenu la violence des crues

5 – Permet l'infiltration des eaux superficielles

6 – Maintien des berges

7 – espace de transition (milieu terrestre et aquatique)

8 – Lieu d'alimentation, d'abris et espace de reproduction

9 – Repère pour la faune (effet corridor)

10 – fil conducteur dans la vallée

- Un **entretien sélectif** pour maintenir une ripisylve diversifiée (en essences, en strates et en classes d'âges) et localisé pour ne pas dégrader l'état écologique du cours d'eau.
- Un **entretien raisonné** ménage les milieux aquatiques et assure leur diversité sur un même bassin versant.
- Un **entretien régulier** permet de limiter l'importance (et par conséquent le coût) de l'entretien et autres dégâts ayant pu être occasionnés,



M. Philippe VINCENT remercie ensuite l'ensemble des participants pour leur présence et clôture la réunion.